

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### L'ARS : UN EFFORT A SALUER, UNE ALLOCATION A REPENSER.

#### CP Août 2020

L'effort exceptionnel d'augmenter de 100€ l'ensemble de l'ARS pour les familles à la rentrée, est un geste du gouvernement dont La CSF se réjouit. L'épreuve du confinement fut, pour les familles les plus défavorisées, très éprouvante à bien des titres, mais d'abord au plan financier, et l'impact en est encore actuel. 100€ ne compensent pas la perte d'un emploi, mais cet effort significatif donnera une bouffée d'air aux familles pour affronter la rentrée et son cortège de dépenses incontournables.

Cette augmentation va permettre aux familles, principalement pour les enfants scolarisés en école élémentaire et au collège, de mieux s'adapter aux nouvelles exigences de l'école liées au développement du numérique dont le coût constitue une inégalité flagrante.

Au lycée, même avec cette augmentation, l'ARS couvre à peine les frais de rentrée mais pas ceux de l'année scolaire, et demeure insuffisante pour les filières professionnelles.

L'introduction de l'instruction obligatoire dès 3 ans, si elle est une mesure saluée par la CSF qui la revendiquait depuis longtemps, s'oppose d'emblée au principe de gratuité de l'école au regard des listes de fournitures demandées aux familles, alors qu'elle ne leur ouvre pas de droit à une compensation financière. L'avancement de l'âge de la scolarisation ne s'accompagne pas de l'extension de l'ARS.

La CSF dénonce cette demi-mesure qui pèse encore et toujours sur les familles les plus modestes

#### La CSF demande :

- Une école complètement gratuite pour tous les enfants entre 3 et 6 ans
- Une modulation significative de l'Allocation de Rentrée Scolaire, pensée en fonction des niveaux et des filières (élémentaire, collège, lycée général et professionnel) et non en fonction des âges
- Une TVA à 5.5 % pour les fournitures de rentrée scolaire correspondant aux produits de première nécessité.

#### Contact Presse :

Charlotte Barre  
Chargée de mission éducation  
[cbarre@la-csf.org](mailto:cbarre@la-csf.org)  
06.84.15.54.89

Johan Jousseume  
Secrétaire confédéral de la CSF  
[jjousseume@la-csf.org](mailto:jjousseume@la-csf.org)  
07.83.99.38.26